

Déclaration Statutaire

Je, Vollant, Jason, [REDACTED], Sept-Îles, 1992 [REDACTED]

(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que,

En 2012 ou 2013 j'étais à Natashquan avec ma blonde, on est en août ou septembre, j'attendais de partir pour La romaine en hydravion, mais le pilote a dit on ne partira pas aujourd'hui, il était trop saoul. Alors on est allés dormir chez un ami de sa famille, moi j'avais des bouteilles de fort et j'ai bu, je suis allé me promener dans le village, mais quand je suis retourné chez les gens ils m'ont dit tu rentres pas ici, tu es trop saoul. Mais ma blonde m'a fait rentrer quand même alors ils ont appelé la police. Quand la police est arrivée, ils sont entrés dans la chambre, ils m'ont dit habille toi, j'ai dit j'ai rien fait, y m'ont tout de suite poivré, menotté dans le dos pis là y m'ont embarqué dans le char, un policier est embarqué avec moi en arrière de la voiture, il m'a mis une matraque au cou et m'a étranglé tout au long du trajet d'une durée d'une heure et demie à deux heures c'est à dire de Natashquan à Havre St Pierre. À ce moment ce fut d'autres policiers qui se sont chargés de moi, ils m'ont décontaminé puis emmené jusqu'à Sept-Îles, en prison.

Q. : Toi comment tu vois ça du moment où la police débarque?

R : C'est maltraiter le monde ça, c'est vraiment maltraiter le monde, c'est comme si j'étais dans les pays du tiers monde, destination cauchemar, je me suis senti humilié, ça faisait mal, j'avais mal aux yeux pis je n'arrivais pas à respirer, pendant deux heures de temps, j'ai pensé que j'allais mourir.

Signature du déclarant _____

Déclaré devant moi, _____

À _____ le _____

Q : vous êtes rendus au poste de police de Sept-Îles, en détention, quels sont les chefs d'accusation à ton endroit?

R : Bris de probation je pense, pis méfait...ah non! J'avais voies de fait sur un policier. Mais j'ai été acquitté parce que j'ai prouvé que je n'avais pas frappé, ni rien. On disait aussi que je lui avais craché à la figure mais je ne pouvais pas parce que j'avais du poivre dans les yeux, je ne pouvais pas le viser, je voyais rien, et puis j'étais étranglé je n'arrivais pas à respirer.

Q : Je crois que tu avais une autre situation

R : Oui, à Québec, j'avais à peu près 22 ans, à l'été 2015 je pense. Je sortais d'un bar avec une fille, à Limoilou la police est venue pis y elle m'a arrêtée. Je n'avais rien fait, mais il y avait eu plainte et je correspondais à la description. La police m'a arrêté sur la rue à Québec, il devait être autour de deux heures du matin, je leur ai donné mon nom, pis là, coup de matraque, j'ai bloqué avec mon bras, ils m'ont cassé une dent. La fille avec qui j'étais était témoin, elle leur disait d'arrêter, que j'avais rien fait, ils ont même frappé la fille, elle s'est éloignée mais a continué de regarder...puis elle est partie. Le lendemain j'avais une accusation comme quoi c'est moi qui avait frappé les policiers.

Q. Avais- tu résisté?

R : J'ai bloqué un coup de matraque avec mon bras, je me suis fait mal au bras. J'ai vécu une injustice, je me sentais comme un animal, comme si tu venais arrêter un chien.

Q : Suite aux accusations qui t'ont été portées, c'était quoi les conséquences?

R : J'ai fait six mois de thérapie et après, 3 mois de prison. Pis y a une autre situation, ici à Sept Îles, c'est à peu près en 2009, j'étais mineur en tout cas...j'avais 17 ans, c'était l'hiver. Ils m'ont emmené à la SQ, m'y ont attaché les pieds comme à la base du lit.

Q. t'avais des menottes aux pieds.

R : Oui pis là, en bougeant les pieds je faisais du bruit ils m'ont dit d'arrêter cela sinon ils allaient me poivrer. Je les ai envoyé chier, pis là ils m'ont poivré et ils m'ont attaché les mains et les pieds ensemble.

Q. Tes pieds et tes mains étaient reliés...

R : J'étais juste penché en avant, toute la nuit, et poivré.

X
Enquêteur

X
Déclarant

Q : À quelle heure est-ce qu'on t'avait poivré?

R : Aux petites heures du matin. Le matin y m'ont envoyé dans la douche, ça coulait tout partout, pis là ça brûlait partout sur mon corps.

Q : C'est au changement de shift?

R : Je ne sais pas si c'est au changement de shift, mais en tout cas c'est un autre policier, je lui ai demandé : Je peux- tu me laver les yeux? Ça brûle, j'ai eu ça toute la nuit... y m'a dit oui oui et je suis allé prendre ma douche.

Q : Comment tu l'as perçu le service?

R : Comme de la marde là! Maintenant je ne fais pas confiance aux polices, au lieu de me sentir en sécurité, je me sens plus en danger, genre.

Q : Pis par rapport à ces trois événements, y avait tu autre chose?

R : Non, c'est juste ça... dans le fonds, c'est juste eux autres qui maltraitent le monde c'est juste avec eux autres avec qui j'ai eu des problèmes.

Contenu de la présente déclaration statutaire relu à monsieur Jason Vollant le 02-05-2018, qui nous confirme que son contenu correspond bel et bien à ce qu'elle nous a rapporté en date du 11-04-2018.

Enquêteur



Date

2 mai 2018

X

Enquêteur

X

Déclarant